

Les droits de l'âme

Les âmes naissent libres, dignes de vie et de respect.

Elles nous rêvent debout et ne meurent jamais.

Chaque âme est naturellement reliée aux autres par un réseau de valeurs, de confiance et de bonheur.

Patrimoine de la terre intérieure, jardin fertile et ressource inépuisable d'humanité, elles méritent protection et bienveillance au titre des espèces invisibles.

Elles constituent notre lien indéfectible de fraternité avec les générations d'hier et celles de demain.

Douées de forces invisibles, elles ne sont soumises à aucune limitation de courage et de beauté.

Toute âme a le droit imprescriptible de se sentir chez elle dans chaque tradition spirituelle.

C'est à l'épreuve de l'histoire que les âmes forgent leur singularité et leur noblesse: elles ont une aspiration naturelle à l'unité, dans la paix du vivant.

Chaque âme brisée a le droit imprescriptible à se relever, à être nourri et guéri.

Si les âmes sont libres et nomades par nature, elles ont aussi la force d'habiter ton cœur, ton pays, ton village, ta banlieue, une frontière, une prison, la souffrance, un exil et notre planète.

Toute âme porte en elle les ressources et l'obstination à vivre debout, même dans une société injuste, face à laquelle elle est irrésistiblement le premier refuge et le dernier espoir pour la changer.

Les droits de l'âme valent pour toutes, y compris celles qui n'ont jamais servi, ou se sont égarées.

Chaque être humain peut délibérément choisir de vendre son âme : mais pas à n'importe qui!